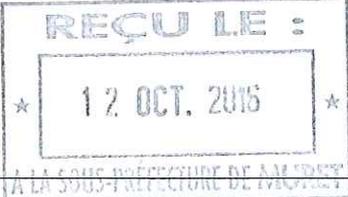


<p>COMMUNE de SEYSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSES</p>	<p><b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES</b></p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 19 Procurations : 5 Absents : 5 Votants : 23 Pour : 16 Contre 6 Abstentions : 1</p>	<p>L'an deux mille seize, le cinq octobre à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.</p> <p>Date de la convocation : 28 septembre 2016</p> <div style="text-align: right;">  </div>
	<p><b>PRESENTS</b> : Alain PACE, Michel PASDELOUP, Carine PAILLAS, Andrée ESCAICH, Alain AUBERT, Bernadette SERRES, Yvelise MONTANE, Jérôme BOUTELOUP, Marie-Ange KOFFEL, Philippe RIBET, Patrick MORDELET, Maryvonne SALES, Laurent VALLET, Frédérique LAURENS, Alain D'ORSO, Alain VIDAL, Jean-Pierre ZANATTA, Line DELHON, Manuel SOLSONA.</p> <p><b>PROCURATIONS</b> : Thierry LAZZAROTTO à Carine PAILLAS, Magali GRANDSIMON à Andrée ESCAICH, Dominique ALM à Alain PACE, Geneviève FABRE à Alain AUBERT, Jennifer DURAND à Alain VIDAL.</p> <p><b>ABSENTS</b> : Corinne CORDELIER, Bruno BENOIST, Floréal PALAZON, Elisabeth DELEUIL, Eva FLORES.</p> <p><b>Secrétaire de séance</b> : Patrick MORDELET</p>
<p><b>N° 4397</b></p> <p><b>OBJET :</b></p> <p><b>Subvention exceptionnelle à l'association « Une Foulée pour la vie »</b></p>	<p>Monsieur le Maire précise que Marie-Ange KOFFEL, membre du bureau de l'association une Foulée pour la vie ne participera pas aux débats ni au vote pour cette délibération.</p> <p>Monsieur Le Maire demande aux membres du Conseil municipal de se prononcer sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Une Foulée pour la vie » pour un montant de 1.000 €.</p> <p>Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Décide</b> d'octroyer une subvention exceptionnelle d'un montant de 1.000 € à l'association « Une Foulée pour la vie ».</li> </ul>
<p>Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : 12 OCT. 2016</p> <p>Affiché le : 12 OCT. 2016</p>	<p>Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 7 octobre 2016</p> <p style="text-align: right;"> <b>Le Maire, Alain PACE</b>  </p>